



**AVIS D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC  
N°20/017  
Grand Port Maritime du Havre**

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre par décision DIR 19/263 en date du 18/12/2019 a délivré une Autorisation d'Occupation Temporaire n° 20-037 à la Société TOTAL RAFFINAGE FRANCE, 2 place Jean Millier – 92400 COURBEVOIE, SIREN n° 529 221 749, portant sur une canalisation située entre la raffinerie de Normandie à Rogerville et l'usine OMNOVA à Sandouville.

La délivrance de cette Autorisation d'Occupation Temporaire n'a pas été précédée d'une procédure de sélection ou mise en publicité par application de l'article L.2122-1-3,4° du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, la canalisation constituant l'extension du site principal de ladite Société.

Description de la dépendance : une canalisation d'une longueur totale de 1 990 ml.  
Durée de l'Autorisation d'Occupation Temporaire : 50 ans environ à compter du 01/01/2020.

Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : [clientzip@havre-port.fr](mailto:clientzip@havre-port.fr)

Cette décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.

Date de mise en ligne du présent avis : **21/02/2020**